

Nous continuerons à défendre nos revendications pour que figurent dans le nouveau statut : le droit syndical, les astreintes, les heures supplémentaires, les Commissions Médicales, les Commissions Paritaires telles que nous les avons formulées et présentées au Gouvernement (vous pouvez les consulter sur notre site internet [www.saec-monaco.com](http://www.saec-monaco.com) rubrique « Nos actions »)

-----

**L'Assemblée Générale du 14 janvier 2014** a élu les membres du nouveau Conseil Syndical

#### **Nouveau Conseil Syndical 2014**

- Alexandre BONDU, Sûreté Publique, Etat
- Nathalie DE LA ROCCA, Etat Civil Mairie
- Béatrice DOBO, Direction des Affaires Culturelles, Etat
- Carole ELENA Domaine Communal, Mairie
- Christine GIOLITTI, Secrétariat Général, Mairie
- Annie MONKAREY, Auxiliaire de vie, Mairie
- Patrick SCORDINO, Sûreté Publique, Etat
- Thierry SAMAR, Education Nationale, Etat
- Christian TOLOMEI, Service des Parkings Publics, Etat
- Evelyne TREFOLONI, Direction Informatique, Etat

Nous vous rappelons que les conseillers syndicaux sont vos délégués, vos défenseurs, vos contacts pour tous renseignements et démarches. Ils peuvent également vous assister en cas de conflit avec votre hiérarchie.

#### **PASS-RESTAURANT**

Suite à la demande de personnels de service des établissements scolaires, nous avons adressé en août 2013 un courrier à la Direction de la Fonction Publique, afin qu'ils puissent avoir les pass-restaurant toute l'année.

En effet, ces personnels n'ont que 27 jours de congés administratifs comme la plupart des personnels de l'administration et n'ont pas droit aux pass-restaurant aux mois de juillet et août, alors qu'ils sont parmi les salariés avec les plus bas indices !

Ce courrier est à ce jour sans réponse officielle !

Par ailleurs, nous avons été sollicités de nombreuses fois par des salariés qui s'étonnent de la non-revalorisation de la valeur faciale des pass-restaurants depuis leur mise en service en janvier 2010.

Aussi, nous avons demandé par courrier en date du 10 janvier 2014 adressé à Mme le Directeur des Ressources Humaines, une augmentation de la valeur faciale de 50 cts, pour atteindre la somme de 7,50 €. A titre indicatif, depuis la mise en place des pass restaurant, l'indice du coût de la vie a progressé de plus de 6 %.

#### **SÛRETÉ PUBLIQUE**

Nos représentants de la Sûreté Publique ont enfin été reçus officiellement par M. ASSO, le 13 novembre 2013, après de nombreuses demandes, mais hors la présence des autres membres du bureau du SAEC, car non fonctionnaires de police !

Un calendrier de rencontres devrait être établi pour divers sujets touchant les conditions de travail dans ce service.

Un récapitulatif des actions du SAEC pour cette importante Direction sera disponible dans les panneaux d'affichages des postes de police et sur notre site internet.

#### **INFORMATION IMPORTANTE – CSG/CRDS**

Cette information concerne les retraités de la Fonction Publique (retraités de la C.A.R. ou fonctionnaires) qui habitent en France et dépendent du Centre des Impôts de Menton.

De nombreux retraités, anciens salariés de Monaco, se voient réclamer par le Centre des Impôts de Menton, le paiement de la CSG (contribution sociale généralisée) et la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale).

Les réclamations visent des pensions de retraite perçues en 2011 et 2012, de la CAR pour les salariés du privé et pour les agents de l'Etat et de la Commune, et du BUDGET pour les fonctionnaires.

La CSG et la CRDS avaient déjà fait l'objet d'un arrêt de la Cour de Justice Européenne en faveur de ces derniers, en les exonérant de ces paiements du fait de leur statut de salariés frontaliers percevant des revenus provenant de l'étranger.

Diverses actions avaient alors été menées par les organisations syndicales monégasques.

Il est possible de contester ce prélèvement et pour les retraités qui ont déjà payé, de demander le remboursement des sommes versées pour 2011 et 2012.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous présenter auprès du Secrétariat de l'Union des Syndicats de Monaco pour monter un dossier ou vous adresser à un représentant du S.A.E.C. Plus de 200 dossiers ont déjà été constitués.

#### **Rassemblement de l'U.S.M. devant le Ministère d'Etat 16/01/2014**

A la demande de l'Union des Syndicats de Monaco, à laquelle adhère le Syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune, le Ministre d'Etat a reçu, le 23 avril 2013, une délégation de 28 représentants syndicaux pour la mise en place de critères de représentativité devenus indispensables suite à la création d'une 2<sup>ème</sup> Fédération de syndicats.

Sur proposition du Gouvernement il avait été convenu d'une rencontre avec l' U.S.M. afin d'entamer un travail de réflexion sur la base des propositions remises par cette dernière.

Le 16 janvier dernier, une délégation de 80 délégués syndicaux, parmi lesquels 7 conseillers du S.A.E.C s'est présentée devant le Ministère d'Etat pour remettre à Monsieur le Ministre d'Etat un courrier de protestation face à l'immobilisme du Gouvernement. En effet, jusqu'à ce jour et malgré de nombreuses relances, le Gouvernement n'avait pas tenu ses engagements. *(Finalement, une réunion est prévue le 30 janvier, suite à cette action)*

Dès l'arrivée sur la Place de la Visitation, 4 des représentants se sont vu interdire par un cordon de policiers de la Sûreté Publique l'accès dans le hall du Ministère d'Etat.

Après 40 minutes de discussion avec le Directeur de la Sûreté Publique en personne sur les raisons de notre démarche, ils ont pu y accéder et remettre le courrier à un collaborateur du Ministre.

Le SAEC tient à faire part de son indignation face à l'attitude inadmissible des autorités. Les syndiqués n'étaient « armés » que de leurs simples parapluies et venaient avec des intentions pacifiques !

#### **Prochaines permanences**

Lundi 3 février 14h – 17h  
Lundi 17 février 14h – 17h  
Lundi 3 mars 14h – 17h  
Lundi 17 mars 14h – 17h

Au dessus de la pharmacie de Fontvieille – 3<sup>ème</sup> étage



[www.saec-monaco.com](http://www.saec-monaco.com)  
mail : [info@saec-monaco.com](mailto:info@saec-monaco.com)  
Téléphone : 06 03 94 65 81 7 j/7

*Bulletin disponible sur la Base  
« informations Fonction publique »  
rubrique Actualité du SAEC*

## **Bulletin d'information n° 35**

Janvier-Février 2014

Le Syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune souhaite à tous les fonctionnaires, agents et suppléants de l'Etat et de la Mairie une

*Bonne Année 2014*

En 2014, le projet de loi modifiant la loi n°975 portant statut des fonctionnaires devrait enfin être débattu au Conseil National. Il est resté en suspens pendant **deux ans**, alors qu'il a été déposé le 14 décembre 2011 !

A croire que ce projet de loi est négligeable, alors qu'il régit la vie salariale et sociale de 3.500 personnes !

Comme en 2013, nous nous engageons à nous battre pour qu'il y ait un statut également pour les agents de l'Etat et non une Ordonnance. Nous affirmerons encore et toujours notre refus de la durée de 9 ans sous forme de contrats avant de devenir « auxiliaire » pour les agents.